

Ecrit par le 1 avril 2025

# Carence de logements sociaux : combien paye votre commune en 2025 ?



Une petite trentaine de communes de Vaucluse et de [la zone d'emploi d'Avignon](#) (Gard avignonnais et Terre de Provence) sont sanctionnées financièrement pour non respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU).

Cette année 2 villes sortent de ce classement (Courthézon et Noves ) et 4 villes y font leur entrée (Le Pontet, Robion, Vedène et Cheval-Blanc).

L'amende la plus forte est cette année versé par Pertuis. En effet [la commune vaclusienne de la Métropole Marseillaise](#) versera cette année 661 653,77 euros soit une progression de + 432 212 euros par rapport à 2024.

La ville la plus carencée reste Pujaut. La commune gardoise du Grand Avignon, dirigée par [Sandrine Soulier](#), n'a réalisé depuis 25 ans que 22 logements dit sociaux au lieu des 464 qu'exige la loi soit seulement 4,75% du chiffre souhaité.

Ce qui peut surprendre car [Le SCoT du bassin de vie d'Avignon](#) présidé par [Pascale Bories](#), maire de Villeneuve-lès-Avignon et également une des communes pointées du doigt dans ce classement, préconise "de mieux rééquilibrer l'offre en logements locatifs sociaux sur l'ensemble du territoire, aujourd'hui trop centrée sur Avignon, chaque commune devra respecter un objectif de production de ce type de logements. Ce principe devra permettre d'amorcer un rattrapage notamment pour les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU et n'atteignant pas le seuil des 20% de logements sociaux." ([voir ici](#))

Ecrit par le 1 avril 2025

[page 39\)](#)

[La loi SRU, votée il y a 25 ans](#), impose aux communes de plus 3 500 habitants pour les agglomérations faisant plus de 50 000 habitants (1 500 habitants en région parisienne) un minimum de 20% de logements sociaux. Dans son palmarès de la loi SRU des communes 'Hors la loi' ([voir ici page 9](#)), la [Fondation pour le logement](#) a classé dans les 12 communes 'multirécidivistes', qui ont été systématiquement carencées lors des six premières périodes triennales pour leur inaction, 3 communes de notre territoire.

[Les arrêtés préfectoraux pour les communes vauclusiennes citées](#)

[Les arrêtés préfectoraux pour les communes gardoises citées](#)

[Les arrêtés préfectoraux pour les communes des Bouches-du-Rhône citées](#)

---

## Quand le logement social l'emporte sur les espèces protégées

Ecrit par le 1 avril 2025



**Maître Rémi Benoit, intervenant en droit de la construction, nous explique que par une décision rendue au début de l'année 2025, le Conseil d'Etat, sous des conditions très spécifiques, a reconnu qu'un projet de construction de logements sociaux pouvait relever d'une raison impérative d'intérêt public majeur et ainsi justifier d'une dérogation au principe de protection et de préservation du patrimoine naturel.**

Le cadre réglementaire dense auquel sont confrontés les porteurs de projets d'ampleur a vu ces dernières années les questions environnementales prendre une importance prépondérante dans la sélection des sites, l'instruction des diverses autorisations et enfin les recours contentieux.

L'exemple local récent de l'annulation d'un permis de construire octroyé pour la réalisation d'une déchèterie en raison, notamment, de l'absence d'étude environnementale, démontre l'importance de ces sujets et les précautions devant être adoptées par les porteurs de projets, dès la sélection des sites d'installation.

La récente décision du Conseil d'Etat rendue le 29 janvier dernier apporte un rééquilibrage, justifié par des motifs propres à l'espèce.

Dans cette affaire, deux sociétés issues du groupe Batigère, intervenant notamment dans le secteur logement social, avaient obtenu plusieurs permis de construire pour édifier des bâtiments pour la création de soixante logements sociaux et dix-huit logements en accession sociale à la propriété.

Ecrit par le 1 avril 2025

Une dérogation au régime de protection des espèces prévue à l'[article L.411-2 du Code de l'environnement](#) avait été délivrée par le Préfet du département. Cette demande avait été sollicitée en raison de la présence d'une espèce protégée, [la salamandre tachetée \(\*Salamandra salamandra\*\)](#) à proximité du site envisagé.

L'octroi de cette dérogation a été annulée par le Tribunal administratif de Nancy, ce qui a été confirmé en appel. L'affaire a été portée devant le Conseil d'Etat qui a apporté un tempérament.

Les juges du Palais Royal rappellent tout d'abord qu'une telle dérogation ne peut être délivrée que si le projet satisfait à trois conditions cumulatives.

Le projet doit ainsi répondre « *par sa nature et compte tenu des intérêts économiques et sociaux en jeu, à une raison impérative d'intérêt public majeur* » (RIIPM) ; et la dérogation ne peut être accordée que si « *il n'existe pas d'autre solution satisfaisante* » et « *si cette dérogation ne nuit pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle* ».

La première condition n'est pas évidente à satisfaire. A titre d'exemple, [le juge administratif a refusé cette reconnaissance à un projet de stockage de déchets](#) ou bien encore [très récemment à un projet d'EHPAD, d'un centre de santé et d'une crèche](#).

Dans le cas présent, le juge a estimé cette condition satisfaite dès lors que « *d'une part que la construction de ces logements est destinée soit à permettre à une population modeste d'accéder à la propriété, soit à assurer le logement des populations les plus fragiles, et, d'autre part, que le taux de logements sociaux de la commune, observé sur une période significative de dix ans, était structurellement inférieur à l'objectif de 20 % fixé par le législateur et l'un des plus faibles de la métropole du Grand-Nancy* ».

En d'autres termes, et en se basant sur les éléments de contexte de l'affaire, le juge a considéré que la construction de logement sociaux relevait bien d'une raison impérative d'intérêt public majeur dès lors qu'elle visait à permettre le logement et l'accession à la propriété d'une population modeste dans un secteur donné et qu'elle allait permettre à la commune de relever son pourcentage de logement sociaux structurellement inférieur aux exigences de la loi dite SRU relative à la solidarité et au renouvellement urbain.

Le Conseil d'Etat profite d'ailleurs incidemment de cette décision pour rappeler que l'objectif de 20% de logements sociaux ne constitue pas un plafond mais bien un seuil à atteindre.

Doit-on voir dans cette décision des juges du Palais Royal une inflexion définitive dans la balance entre les projets dits d'intérêt général et la protection du patrimoine naturel ?

Une réponse affirmative serait prématurée, ce d'autant plus que la décision est clairement motivée par des considérations d'espèce et, qu'en optant pour une cassation avec renvoi devant le Cour administrative d'appel de Nancy, le sort des logements envisagés sera de nouveau mis dans la main des

Ecrit par le 1 avril 2025

juges du fond. Leur sortie de terre n'est donc pas pour tout de suite.

---

---

## Grand Delta Habitat, toujours un coup d'avance



**Mais comment la petite 'Société coopérative d'habitations à loyer modéré de Vaucluse', créée**

Ecrit par le 1 avril 2025

## **en 1954 pour répondre au besoin en logements du Vaucluse, dénommée Vaucluse logement en 1966 est-elle devenue Grand Delta Habitat ?**

Comment est-elle passée de 4 500 logements à 41 000 presque 71 ans -officiellement 59 ans- plus tard ? Sans doute par la ferveur de ses présidents successifs habités par une idée fixe : Que chacun puisse bénéficier d'un toit, première garantie pour la personne logée, de pouvoir exister, de construire un avenir et de faire société. En termes clairs ? Des hommes et des équipes de premier plan pour combattre les inégalités.

### **Pourtant cette idée de logement pour tous,**

du logement social au logement intermédiaire a fui les préoccupations étatiques depuis plusieurs décennies. En cause ? La flambée des prix de l'immobilier multipliés par deux en 20 ans ; Le manque d'offre de logements abordables ; Une démographie croissante assortie d'une diminution du nombre de personnes par foyer -célibataires avec enfants- et seniors ; Des parcours de vie professionnels accidentés ; La rareté du foncier ; L'absence de constructions neuves et de constructions de logements sociaux ; La hausse des matériaux et une augmentation croissante de logements inoccupés propriétés de personnes modestes en incapacité de réaliser des travaux et/ou de DPE -Diagnostics de performance énergétique- peu voire pas du tout favorables...

Ecrit par le 1 avril 2025



**Grand Delta Habitat a reçu le Trophée régional du Renouveau urbain 2024.**

Copyright MMH

### **Comment agir face à la pénurie de logements ?**

Tout d'abord en dialoguant avec les collectivités et c'est sans doute là, la grande force de GDH qui, de tout temps, a su négocier et surtout convaincre petites comme grandes collectivités territoriales avec un argument imparable, resté inchangé avec les décennies : 'Un territoire qui vit et se développe est un territoire qui propose des solutions à ses habitants dont, au premier chef, celle d'acquiescer ou de louer un logement de qualité, confortable et sobre en énergie dans un environnement vert, paisible et serein où l'on peut aussi se nourrir, se soigner, étudier, se former, pratiquer du sport et accéder à la culture, et plutôt dans une ville à taille humaine ou en secteur rural...'

### **Le logement pour tous et maintien de la mixité sociale**

Avec une option de taille, sans doute encore une équation difficilement réalisable : le logement pour tous, des foyers les plus modestes, à ceux des travailleurs qui, aujourd'hui, peinent à trouver des logements

Ecrit par le 1 avril 2025

intermédiaires car leurs revenus sont tout juste au-dessus des critères requis pour le logement social. Sans logements à proposer, ces familles de la classe moyenne renoncent à des postes, à la mobilité, faute de pouvoir se loger. Et cela a un impact considérable sur le territoire si celui-ci devient en incapacité de maintenir ou développer une diversité de profils d'habitants, la fameuse mixité sociale.

### Dans le vif du sujet

Michel Gontard, président de [Grand Delta Habitat](#) a ainsi présenté ses vœux au Parc des expositions d'Avignon devant plus de 300 personnes. Dans son discours ? Bien sûr le bilan 2024 de la coopérative et les perspectives 2025. La coopérative, dont les logements sont historiquement basés en Vaucluse continue sa progression dans le Sud de la France, gagnant le Gard, les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes Maritimes, collaborant avec plus de 200 communes tant en secteurs urbain que rural. Son parc immobilier se monte à 41 000 logements pour 101 076 résidents.



Copyright GDH

### En 2024, la coopérative a livré 678 nouveaux logements

Son crédo ? Favoriser le parcours résidentiel en location sociale dévolue aux ménages, familles monoparentales, seniors et personnes à mobilité réduite. La structure vise de plus en plus le logement intermédiaire afin que les salariés puissent être logés, particulièrement en secteurs tendus comme c'est notamment le cas dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var avec le personnel infirmier. GDH promeut aussi l'accession à la propriété à destination des primo-accédants, des ménages modestes et intermédiaires via des terrains à bâtir viabilisés et libres de choix constructeur ou encore des villas déjà construites. Le bailleur social s'est également positionné en gestion de syndic de copropriétés.



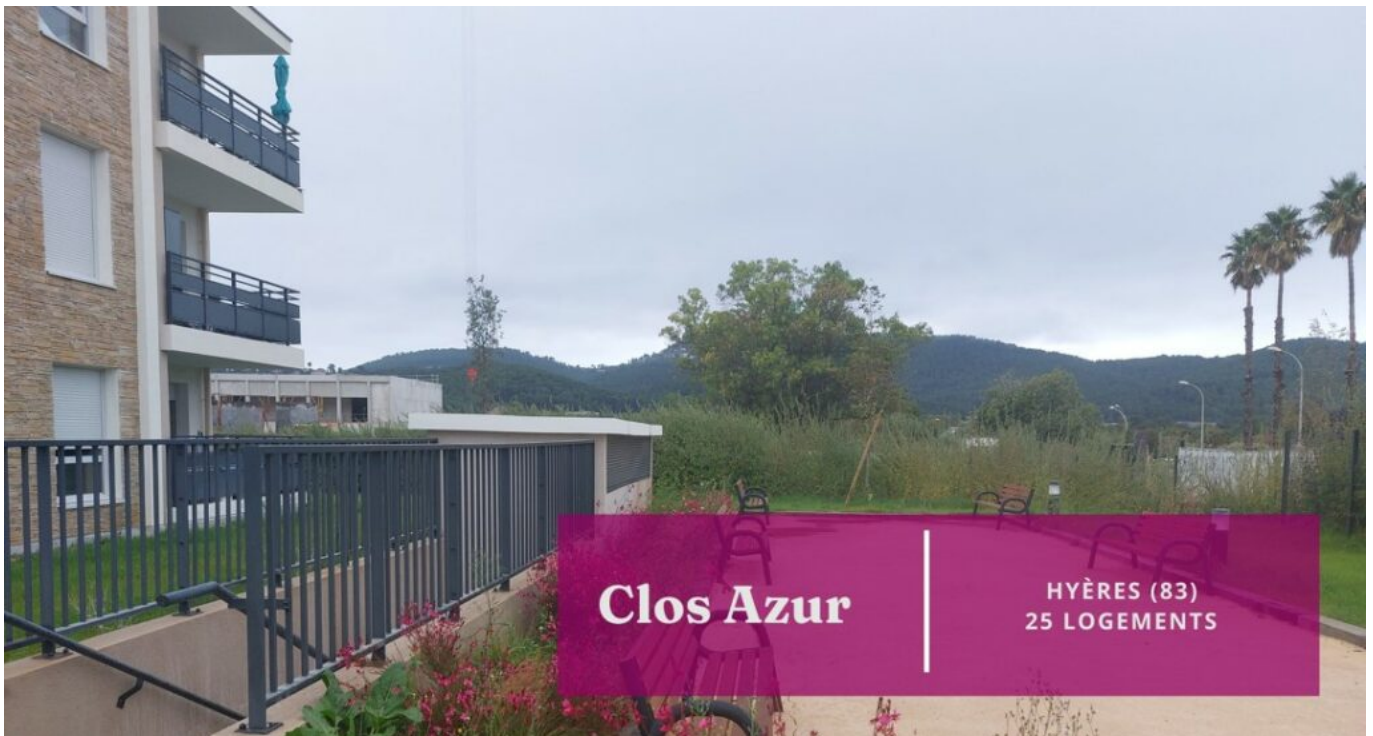
Ecrit par le 1 avril 2025

### Acquisitions et travaux en cours

En 2024, GDH a acquis, rénové et géré 1 452 nouveaux logements. Près de 1 043 autres logements ont été revus pour gagner en performance énergétique. Les travaux de l'expérimentation très attendue de 6 villas autonomes et durables '[Seul sur Mars](#)' à l'Isle-sur-la-Sorgue, ont commencé. «Si le coût de l'opération est élevé, le logement social a toujours été un précurseur de l'innovation en matière d'habitat» s'est plu à rappeler Michel Gontard qui, par ailleurs, précise que «Toutes les nouvelles constructions répondent à un classement énergétique -DPE- A ou B, à loyers maîtrisés et pouvant être adaptées aux personnes en situation de handicap.»

### Pas de logements classés en dessous de D

En effet, d'ici 2028, aucun logement GDH ne sera classé en D. 1 043 logements ont ainsi été réhabilités en 2024 et 1 267 en cours de réhabilitation. Objectif ? Réduire les charges énergétiques. Une réalisation rendue possible via un important programme Anru (Agence nationale de rénovation urbaine). [Axédia](#), filiale de Grand Delta Habitat, a ainsi mené une opération de réhabilitation importante à La résidence Croix Rouge à Orange pour un montant de 3,6M€. Des travaux de même facture ont actuellement lieu à Saint-Chamand, à Avignon, dans deux bâtiments totalisant 232 logements. La coopérative propose aux habitants, dans ce cadre, de visiter deux appartements témoins rénovés afin qu'ils puissent se projeter dans leur appartement remis à neuf.



Copyright GDH

### Deux chantiers en cours en [Bail Réel Solidaire](#)

«Le bail réel solidaire (BRS) est un nouveau dispositif d'accès à la propriété. Il permet à des ménages

Ecrit par le 1 avril 2025

modestes de devenir propriétaires d'un logement neuf situé en zone tendue, et ce, à un prix abordable, a rappelé Michel Gontard. C'est une dissociation du foncier et du bâti, ce qui représente de 20 à 40% d'économie en fonction du secteur géographique. Deux chantiers BRS sont en cours à Ollioules (83) et à l'Isle-sur-la-Sorgue. Au chapitre des terrains viabilisés libres de constructeurs, la coopérative va proposer 8 terrains à Brignoles (83), 36 à Jonquières et 7 à Maussane-les-Alpilles ainsi que huit villas à Pertuis. Neuf appartements seront également proposés à Rochefort-du-Gard (30) et 10 à Draguignan (83).

### Restauration des centres anciens

Ça a été le cas avec 'Le Centenaire' à Malaucène avec l'obtention d'une subvention Fonds vert de 742 000€ ; Docteur Medvekowski à la Tour d'Aigues, Côté colline à Loriol-du-Comtat avec 4 logements en acquisition- amélioration. L'îlot Dussaud & Conti à Courthézon avec 27 logements en acquisition- amélioration et, enfin, la livraison de 3 logements 'Les deux Clés' à Pernes-les-Fontaines.



Copyright GDH

### 678 nouveaux logements

678 nouveaux logements sont entrés dans le parc du bailleur social ainsi que six nouvelles communes : Vallauris et Peymeinade dans les Alpes-Maritimes, Le Rove et Peynier dans les Bouches-du-Rhône, Puget-sur-Argens et Hyères dans le Var. Le 40 000<sup>e</sup> logement a été inauguré à la résidence Les Glycines, au Thor, en juin 2024.

### 'Laisser aller ce qui est derrière nous'

Le président Gontard a relevé «les affres de la concurrence en recherche de trésorerie ; les programmes

Ecrit par le 1 avril 2025

de promoteurs qui ne verront pas le jour et dont 20% auraient été dévolus au logement social. La galaxie du bâtiment touchée depuis les architectes jusqu'aux cuisinistes, en passant par les notaires et agents immobiliers.»'

### Confortation de la sécurité

«Nous avons fait poser 600 caméras dans nos résidences, dispositifs que nous pousserons à 800 et plus, a souligné Michel Gontard. Nous dialoguons actuellement avec les élus et les préfectures concernées, la Police et la Gendarmerie, sur la protection des espaces publics, immédiatement proches de nos résidences. De même, nous travaillons sur la résidentialisation des résidences qui sont des facteurs avérés de tranquillité et qui repoussent les phénomènes de narcotrafic avec ce que cela implique comme insécurité et danger. Une opération déjà menée à Nîmes avec le Mas Matthieu, qui a retrouvé sa sérénité. Nous avons conduit le même dispositif à Orange sur l'ensemble de la Croix rouge, et, il y a quelques années à la résidence du Lavarin, en plein cœur de Monclar à Avignon, où il n'y a plus de trafic. Dans ce cadre nous poursuivons la signature de convention avec la Justice, la Police et la Gendarmerie.»



Ecrit par le 1 avril 2025

## Plus de 300 personnes étaient présentes lors des vœux de GDH Copyright MMH

### **Fédération du BTP 84**

«Le président Michel Gontard a remercié la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse, toutes les entreprises qui accompagnent les projets GDH et particulièrement l'[entreprise Benedetti](#), la première en Vaucluse à consacrer un très important budget à l'insertion sociale sur les chantiers. Il a rappelé les 6 éditions de labellisation des entreprises partenaires -44 entreprises en 2024-, une reconnaissance de leur excellence, de la qualité du travail, des délais et coûts tenus.»

### **L'agence d'analyse financière Standard And Poor's**

«Nous avons affermi notre note à la Banque de France et reçu notre évaluation de [Standard and poor's](#) (Ndlr : qui évalue la solvabilité des emprunteurs). Nous sommes crédités de la note A+ sur le long terme, et A1+ pour le court terme, ce qui est la meilleure note. Cela est le résultat du travail de tous nos collaborateurs et de la confiance que l'on nous témoigne. Nous avons entamé ce process sur les conseils de la Caisse d'Épargne, cela nous avait un peu effrayés mais aujourd'hui nous en sommes ravis.»

### **Les chiffres clés 2025**

Grand Delta Habitat réalise un chiffre d'affaires de 243M€ et un autofinancement de 22,7M€ ; Loge 101 076 personnes au sein de 41 000 habitations ; La coopérative a acquis 10 900 lots en gestion de copropriété ; S'est portée acquéreur, en 2024, de 1 452 logements ; En a livré l'an passé 678 ; a réalisé 151 ventes ; Accueille 652 collaborateurs ; Travaille en proximité de son parc et des locataires via ses 15 agences commerciales ; Détient un taux de recouvrement des loyers de 99,61% et détient 2,04% de logements vacants en travaux ou en cours de démolition.

### **Le patrimoine 2024 de GDH en détail**

Grand Delta Habitat est présent dans 89 communes de Vaucluse avec 1 058 nouveaux habitats. Les Bouches-du-Rhône arrivent en 2<sup>e</sup> position avec 4 311 logements dans 40 communes avec 510 logements à venir. Le Gard prend la 3<sup>e</sup> position avec 3 326 logements dans 33 communes où 132 nouveaux logements sont programmés. Le Var propose 2 108 logements dans 22 communes où 1 004 logements sont à venir. Les Alpes-Maritimes accueillent 1 263 logements dans 12 communes avec 300 logements à venir. La Drôme accueille 248 logements dans 2 communes et, enfin les Alpes de Haute Provence avec 222 logements dans 2 communes et 24 logements à venir. La coopérative gère 41 000 logements dans 3 régions, 7 départements et 200 communes.

Ecrit par le 1 avril 2025



**Gilbert Marcelli président de la CCI de Vaucluse, Corinne Testud-Robert vice-présidente du département de Vaucluse, Michel Gontard président de GDH et Dominique Santoni présidente du Département de Vaucluse. Copyright MMH**

## **Grand Delta Habitat, 44 entreprises labellisées pour l'excellence de leur travail**

Ecrit par le 1 avril 2025



**Grand Delta Habitat**, la plus importante coopérative HLM de France, a labellisé 44 entreprises partenaires intervenant sur ses chantiers et son patrimoine. Objectif ? Reconnaître et saluer l'engagement et le travail d'excellence des professionnels dans la construction, l'innovation, la rénovation et l'entretien. Le bailleur social a investi 195M€ en 2023, en construction, réhabilitation et entretien et renouvelé cette même enveloppe en 2024. Grand Delta Habitat vise 45 000 logements en 2028. Près de 150 personnes étaient présentes -entreprises, représentants d'interprofessions, élus, administrateurs et membres de la direction de GDH- lors de cette remise de label au Novotel Nord, restaurant le Confidentiel ce 10 décembre 2024.

Ecrit par le 1 avril 2025



### **Michel Gontard Copyright MMH**

Près de 150 personnes étaient réunies pour féliciter le savoir faire des professionnels du bâtiment intervenus sur les chantiers de Grand Delta Habitat. « Une grande soirée pour décerner la labellisation aux entreprises ayant pour spécialité la charpente, le chauffage et la plomberie, les cloisons, les contrats d'entretien, l'électricité, l'étanchéité, les façades, le gros œuvre, l'isolation des combles, la menuiserie, la peinture, le revêtement des sols, la serrurerie et la VRD (Voies et réseaux divers), rappelait Michel Gontard, président de la coopérative HLM. Ces évaluations des entreprises et labellisation ont pour objet d'améliorer la collaboration entre GDH, les entreprises et les fédérations professionnelles ; La valorisation de leur savoir faire et la reconnaissance de la qualité d'exécution ainsi que l'encouragement de ces bonnes pratiques et conduites de chantier. »

### **La labellisation**

« En contre partie de la labellisation, les entreprises bénéficient d'une simplification administrative dans les réponses aux appels d'offres et d'une réduction des délais de paiement à 15 jours à réception de la facture, précisait Michel Gontard. Enfin, Le président de Grand Delta Habitat a annoncé l'offre prochaine de 800 logements par an et tout autant en réhabilitation, félicitant Xavier Sordelet et les 660 collaborateurs, pour avoir atteint les 40 000 logements, un an à l'avance. »

Ecrit par le 1 avril 2025

**Xavier Sordelet Copyright MMH****«Tous nos résultats sont réinvestis dans le foncier, la construction, la réhabilitation et l'entretien,**

assurait Xavier Sordelet, directeur général de la coopérative. Le patrimoine de GDH s'élève à 40 000 logements, dans trois semaines nous serons à 41 000 avec 100 000 personnes logées. Nous sommes preneurs de foncier, logements et de bâtiments à acheter. Nous proposons des solutions en logements collectifs et individuels ainsi qu'en accession à la propriété. Nous opérons également l'activité de syndic avec 10 000 lots de copropriétés à notre actif. En 2024 nous aurons livré un peu moins de 700 logements neufs. Cette année, nous avons acheté 1 432 logements aux autres bailleurs, comme par exemple 250 logements à Erilia, à Orange ainsi qu'à Bagnols-sur-Cèze et Nice.»

**Les chiffres****En 2023**

En 2023, Grand Delta Habitat a réalisé un chiffre d'affaires de 229,6M€, investi 195M€ pour un résultat de 20M€ et maillé son territoire de 15 agences commerciales. La coopérative comptait un patrimoine de 39 375 logements locatifs répartis sur 3 régions, 7 départements et 194 communes pour 94 031 personnes logées, 9 747 lots en gestion de copropriétés ; 1044 logements livrés et 123 ventes réalisées, 662 collaborateurs ; 98,81% de recouvrement, fin 2024 GDH sera à 99,2% et 3,07% de logements vacants.



Ecrit par le 1 avril 2025



## 150 personnes étaient présentes lors de la labellisation GDH Copyright MMH

### En 2024

«En décembre 2022, GDH dénombrait 188 logements vacants, avec l'absorption de Vallis Habitat ce chiffre est monté à 1 400 logements dont certains à démolir et d'autres à réhabiliter, détaillait Xavier Sordelet. Nous serons à l'objectif pour en avoir réhabilité 1 100, cette année. La réhabilitation nécessitera un investissement lourd et massif. Dominique Santoni et Corinne Testud-Robert, respectivement présidente et vice-présidente du [Département de Vaucluse](#) souhaitent la réhabilitation de 4 000 logements pour 120M€, or, nous ne sommes pas à 30 000€ par logement mais plutôt à 55 000€ ce qui nécessitera une enveloppe de 200M€, soit un investissement lourd et massif avec l'idée d'y investir 50M€ par an. Nous aurons livré 500 logements neufs. Aujourd'hui nous sommes à 962 logements vacants. 50M€ auront été investis en réhabilitation. Le taux de recouvrement sera bientôt à 99,3%. Sur 40 000 logements, 30 000 sont en Vaucluse. D'ici deux ans, nous ouvrirons une agence commerciale à Toulon où nous rachetons beaucoup de patrimoine.»

Ecrit par le 1 avril 2025

## Les perspectives 2025

«La coopérative vise 1 000 logements réhabilités poursuivait Xavier Sordelet, 500 logements livrés, 78 livraisons en accession à la propriété et 66 terrains à bâtir. Nous pensons racheter beaucoup de patrimoine. Comme en 2024, notre objectif sera de faire plus avec les mêmes moyens.»



Nicolas Rocuet Copyright MMH

### Nicolas Rocuet, directeur de patrimoine

«Ce qui est le plus important pour nous ? Les respects des délais, la qualité du travail lors du parfait achèvement, et le respect des procédures en matières de santé et de sécurité. Toutes les entreprises présentes ici ont obtenu une note de 10 ou 12 sur 12 après avoir exécuté plusieurs chantiers pour notre coopérative.»

Ecrit par le 1 avril 2025

**Daniel Léonard Copyright MMH****Daniel Léonard, président de la Fédération du bâtiment et des travaux publics**

«Ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera pas forcément demain, donc nous sommes tenus d'improviser. Nous nous battons pour maintenir nos emplois et pérenniser nos entreprises. Le plus important ? Continuer à faire de la formation car nous avons la chance de travailler avec deux grands donneurs d'ordre : le Conseil Départemental et Grand Delta Habitat. Cette remise de labellisation donne un peu de baume au cœur à nos chefs d'entreprise qui travaillent et prennent des risques en permanence. Tout le monde ne récompense pas un travail bien fait. La conjoncture a tendance à tirer nos prix vers le bas, ainsi je vous demande d'être vigilants à conserver le mieux disant prévenait le président de l'interprofessionnelle, concluant : Nous sommes fiers de participer à vos réalisations.»

Ecrit par le 1 avril 2025



### **Gilbert Marcelli copyright MMH**

#### **Gilbert Marcelli, président de la Chambre de Commerce et d'industrie de Vaucluse**

«Je voudrais aborder la responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Dans la responsabilité sociétale Grand Delta Habitat est un exemple parce que l'ensemble des flux dépensés reviennent sur les territoires. Nous vivons une période difficile qui ne laissera que les meilleurs. C'est dur à entendre mais ce qui vous labellise, qui vous différencie des autres est important. Ce label reconnaît le travail effectué au quotidien. Je remarque que les délais de paiement à 15 jours, pour la vie économique et sociétale d'un territoire sont très importants. Les entreprises ont besoin de flux importants pour vivre. La solidarité entre les entreprises est aussi une donnée très importante. Je salue, cher Michel (Gontard) le fait de choisir les entreprises vauclusiennes.»

Ecrit par le 1 avril 2025



**Les 44 entreprises labellisées Copyright GDH**

**Les 44 entreprises labellisées [ici](#).**

---

## **Grand Delta Habitat a signé le 40 000e logement à la Résidence Les Glycines au Thor**

Ecrit par le 1 avril 2025



**Grand Delta habitat** a livré son 40 000<sup>e</sup> logement au cœur de la résidence Les glycines au Thor, le symbole d'un accomplissement pour la coopérative née à Avignon il y a 60 ans, et dont la sphère d'intervention s'élargit pour gagner, outre sa propre région de Provence-Alpes-Côte d'Azur les territoires limitrophes tels que l'Occitanie et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Une cinquantaine de personnes, élus, entreprises du bâtiment, partenaires financiers était venue saluer la promesse tenue de la plus importante coopérative HLM de France.

Ecrit par le 1 avril 2025



**Les élus ont planté un olivier signe des liens qu'ils tissent ensemble pour construire l'habitat pour tous. De gauche à droite Dominique Santoni, Thierry Suquet, Michel Gontard, Yves Bayon de Noyer et Xavier Sordelet. Copyright MMH.**

C'est dans la Résidence Les glycines que la coopérative HLM a signé son 40 000<sup>e</sup> logement. La résidence, entièrement sécurisée avec portail automatique, a été érigée sur un terrain communal cédé par la Ville, en entrée de bourg.

### **Deux bâtiments en R+2**

La résidence des Glycines est composée de deux bâtiments en R+2, dont un avec ascenseur, comprenant au total 21 logements proposant 2T2, 12T3 et 7T4 dotés, chacun, d'un extérieur avec pour les rez-de-chaussée un jardinet ainsi que des terrasses pour les étages.

### **Dans le détail**

Les 12 T3 disposent de 66 à 70m<sup>2</sup> allant de 399 à 467€ mensuels et 40€ de charges. Les 7T4 s'étendent

Ecrit par le 1 avril 2025

sur 77m2 pour des loyers allant de 507 à 524€ et 45€ de charges. Enfin, les 2T2 proposent de 59 à 63m2 pour des loyers compris entre 373 et 396€ auxquels s'ajoutent 35€ de charges. 21 places de stationnement ont été réalisées ainsi que des places en sus pour les visiteurs.

### Les chiffres

Le coût total de la résidence s'élève à plus de 3,196M€ dont 2,487M€ financés par la Banque des Territoires, 140 000€ par Action logement, 72 000€ par l'Etat, 40 000€ par le Département et 457 166€ en fonds propres. Les prêts ont été garantis par le Département et la Commune à 60%.



**Yves Bayon de Noyer, maire du Thor Copyright MMH**

### Ils ont dit

#### **Yves Bayon de Noyer, maire du Thor**

«En matière de logements sociaux, la commune du Thor revient de très loin car les premiers datent de 1966-67, 1978 et 1986 pour un total de 198, entamait le maire du Thor, [Yves Bayon de Noyer](#). Il faudra



Écrit par le 1 avril 2025

attendre 2024, soit 38 ans plus tard, pour réceptionner de nouveaux logements, ce qui nous a permis de sortir de ce constat de carence et de récupérer notre droit de préemption.»

**«En tout, 16 lieux de logements sociaux**

ont été répartis sur la commune de façon à en garantir la mixité sociale. En 2025, nous réceptionnerons 90 logements sur trois lieux et, à venir, 564 autres logements. Nous rencontrons systématiquement les administrés lors de réunions de présentation des nouveaux programmes pour les convaincre de leur bien-fondé et nous engageons, pour chaque projet, dans l'embellissement, la végétalisation et l'amélioration des voies et de l'environnement du quartier afin de le qualifier à la hausse. Aujourd'hui, nous pouvons dire que cette opposition de principe au logement social est bien derrière nous.»

**«Nous atteindrons les 15% de logements sociaux en 2026**

alors qu'en 2014 nous étions à moins de 4%. Mais pour nous, ce taux de 25% -qui est la Loi-, n'est pas une cible car son atteinte entraînerait un déséquilibre conséquent en matière d'habitat.»



Ecrit par le 1 avril 2025

## **Xavier Sordelet, Directeur-général de Grand delta Habitat Copyright MMH**

### **Xavier Sordelet, directeur général de Grand Delta Habitat**

s'est fait le porte-parole d'Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union nationale des Fédérations d'organismes HLM «Qui n'a pas pu venir, retenue par la crise institutionnelle en cours.» En voici un court extrait : «Le mouvement HLM a un programme simple, c'est celui de loger la France telle qu'elle est : celle des travailleurs aux revenus modestes, celle des mères de famille qui élèvent seules leurs enfants, des retraités aux petites pensions, des salariés de première ligne, comme par exemple celles et ceux du secteur de l'aide à la personne ou de la logistique. Bref, toutes les personnes qui n'ont pas de patrimoine et qui ont besoin de l'engagement de la puissance publique.»



## **Michel Gontard, Président de Grand Delta Habitat Copyright MMH**

### **Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat**

«Nous sommes actuellement le partenaire de plus de 200 maires avec lesquels nous tissons des liens de

Ecrit par le 1 avril 2025

confiance qui se matérialisent, ici, par la mise à disposition de foncier, ce qui permet de loger les générations futures mais aussi les seniors grâce à des appartements transformables en rez-de-chaussée, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Nous avons également prévu un garage à vélo en regard des cheminements cyclables prévus par la Ville. La résidentialisation de nos résidences est facteur de tranquillité et de sécurité publiques. Nous travaillons l'isolation de nos bâtiments afin que les charges soient les plus minorées possible pour nos locataires. Ainsi, la résidence des Glycines obtient un DPE (Diagnostic de performance énergétique) B.»



**Dominique Santoni, Présidente du Département de Vaucluse Copyright MMH**

**Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse**

«Grand Delta Habitat a déjà réhabilité plus de 767 logements sur l'ensemble du parc de l'ex Vallis Habitat, là où le bailleur social en rénoverait 130, en moyenne, par an et s'est engagé à en rénover 4 000 sur 5 ans. Dans un même temps, 579 nouveaux logements ont été construits sur l'ensemble du Vaucluse.

Ecrit par le 1 avril 2025

Grand Delta Habitat fait montre d'une très belle dynamique positive. Je remarque la qualité de la construction, son adaptation aux parcours de vie, aux personnes à mobilité réduite et sa situation proche du centre-ville afin que les habitants puissent tisser des liens avec son environnement, le tout répondant aux besoins des Vauclusiens. Bravo aux équipes de Grand Delta Habitat pour la qualité de leur travail et à la coopérative pour sa capacité de travail, l'engagement et le respect de sa parole et sa compétence : Nous n'avons plus de remontées négatives des élus, sur le territoire. En 2025, nous investirons à nouveau 120M€, en tant que donneur d'ordre.»



**Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse Copyright MMH**

### **Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse**

«Il est nécessaire de construire de façon adaptée à la ville, dans des proportions acceptables et qui répondent aux besoins de loger des jeunes, des salariés et des retraités. Cela n'est possible qu'avec un outil qui connaît le territoire et qui ne soit pas qu'un bâtisseur mais aussi un acteur du développement territorial en lien avec les maires, le Conseil départemental et en prise directe avec la réalité du terrain.

Écrit par le 1 avril 2025

C'est le cas de Grand Delta Habitat dans sa forme actuelle avec les défis à relever : la démolition de bâtiments datant des années 1970 qui ne sont plus adaptés à la vie actuelle, la réhabilitation, la construction et l'innovation. Le logement est un levier d'émancipation et de développement familiaux et de mixité sociale, ce qui participe à l'épanouissement de notre société.»



Les Glycines au Thor Copyright MMH

## Grand Delta Habitat, vague d'inaugurations

Ecrit par le 1 avril 2025

## pour le bailleur social



**Grand Delta Habitat a inauguré, le 18 septembre dernier, la résidence Les Gèraniums, 96 avenue de Merlan dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. L'un des bâtiments a été entièrement rénové et complété de trois autres bâtiments offrant 47 nouveaux logements pour un coût global avoisinant les 9M€.**

Ecrit par le 1 avril 2025



**De gauche à droite Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat, La résidence Les Géraniums à Marseille, et l'inauguration des logements**  
**Copyright Sylvie Villeger**

Avec ses 3 bâtiments neufs -A,B et D- et la réhabilitation de son bâtiment industriel, l'ancien moulin à grain d'Agrègue,- bât C- la résidence Le Géraniums propose 47 logements en DPE A (Diagnostic de performance énergétique). L'ensemble immobilier est dévolu aux étudiants et aux familles.

**La résidence Les Géraniums se situe à proximité du campus universitaire**

et du stade de rugby de Saint-Jérôme. En étages, nombre de logements disposent d'une terrasse ainsi que de jardins privatifs en rez-de-chaussée. L'accès principal de la résidence ainsi que les entrées sont munies d'un système de vidéophonie et d'un contrôle d'accès.

**Dans le détail**

Les bâtiments neufs A, B et D sont composés de 35 logements dont 16 T2 allant de 41 à 59 m2 pour des loyers allant de 300 à 506€ assortis de charges dans une fourchette de 42 à 50€ mensuels ; 10 T3 allant de 62 à 75m2 pour des loyers de 423 à 742€ et des charges de 56 à 69€ ; 9 T4 de 72 à 99m2 de 480 à 968€ et des charges allant de 62 à 81€. Quant au bâtiment rénové, le Moulin d'Agrègue, il se compose de 10 T3 de 60 à 76m2 pour des loyers allant de 370 à 522€ et des charges de 50 à 62€, tandis que les 2 T2 annoncent 52 et 60m2 pour des loyers allant de 355 et 410€ et des charges de 45 à 50€.

**Côté stationnement**

19 places sont situées en sous-sol -ainsi que 3 emplacements moto-, 28 sont matérialisées en extérieur dont 3 réservées aux personnes à mobilité réduite. Un espace deux-roues est organisé en accès direct depuis l'extérieur, au bâtiment D. Compter pour le loyer des stationnements privatifs en sous-sol de 25 à

Ecrit par le 1 avril 2025

35€ et en extérieur de 10 à 20€ mensuels.

### Les 47 logements ont été livrés fin 2023.

L'opération a été subventionnée par AMP Métropole et la garantie des emprunts prise en charge à 55% par la Ville. Le coût total de l'opération se monte à presque 9M€, plus précisément 8 994 660€.

## LE COÛT TOTAL DE LA RÉSIDENCE

### LES GÉRANIUMS S'ÉLÈVE À

**8 994 660 €**

#### • BÂTIMENT RÉHABILITÉ

##### Prêts contractés :

Banque des Territoires ..... 1 719 517 €

##### Subventions :

• AMP Métropole : ..... 234 000 €

• Etat : ..... 111 111 €

Fonds propres : ..... 356 182 €

#### • BÂTIMENTS NEUFS

##### Prêts contractés :

Banque des Territoires ..... 5 250 047 €

##### Subventions :

• AMP Métropole : ..... 27 000 €

• Etat : ..... 58 800 €

• ENEDIS : ..... 35 408 €

Fonds propres : ..... 1 202 595 €



Ecrit par le 1 avril 2025

### **L'événement s'est déroulé en présence de**

Denis Rossi - Conseiller Métropolitain délégué à la Politique de la Ville et du NPNRU Marseille, Marion Bareille - Conseillère Métropolitaine, Conseillère Régionale et Maire des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>, Michel Gontard - Président de Grand Delta Habitat, Xavier Sordelet - Directeur Général de Grand Delta Habitat, les Administrateurs de la Coopératives ainsi que les équipes qui sont intervenus sur le projet et les locataires de la résidence.

### **La Résidence des Amandiers à Robion**

**Grand Delta Habitat a inauguré, le 20 septembre dernier, la résidence des Amandiers qui accueille 20 logements et se situe à proximité du centre-ville de Robion. La résidence locative Les Amandiers s'épanouit 525, avenue Aristide Briand. Elle est composée de 20 logements allant du T2 au T4. L'ensemble se monte à plus de 2,680M€.**



Résidence Les Amandiers, Copyright Sylvie Villegier

### **Tir groupé**

Cette réalisation s'inscrit dans une série de réalisations dans la commune, dont la résidence Hameau Le Xavier (livrée récemment avec 10 logements) et les résidences Fourvière et Carré des Vignes, en cours de construction pour une livraison prévue d'ici 2025, totalisant 22 logements supplémentaires. Egalement, 4 villas neuves de 4 à 5 pièces, sur deux niveaux avec jardin sont actuellement proposées à la

Ecrit par le 1 avril 2025

vente à partir de 260 000€ aux habitants dans le cadre d'un prêt social location accession (PSLA).



## Les Amandiers Copyright Sylvie Villeger

### La composition des Amandiers et les prix pratiqués

La Résidence des Amandiers est composée des bâtiments A et B dotés, chacun, de 10 logements. Le Bâtiment A accueille 3 T2 ; 5 T3 et de T4. Les T3 se déploient sur 47m<sup>2</sup> pour des loyers entre 307 et 332€ et des charges comprises entre 51 et 54€ ; 5T3 de 60 à 65m<sup>2</sup> de 351 à 447€ et des charges comprises entre 62 et 65€ et enfin 2T4 de 86 à 90m<sup>2</sup> de 467 à 511€ et des charges allant de 75 à 80€.

Le Bâtiment B accueille quant à lui 7 T3 de 56 à 71m<sup>2</sup> pour des loyers allant de 372 à 447€ et des charges de 59 à 70€, tandis que les 3 T2 proposent une surface de 307 à 331€ pour des charges allant de 51 à 54€. Le parking en sus est de 15€.

### En tout

Grand Delta Habitat compte plus de 2 600 logements sur le territoire de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération.

## Réhabilitation de l'espace Saint-Jean au Centre social Orel, à Avignon

**La réhabilitation de l'espace Saint-Jean au Centre social Orel, 1, rue Pierre Brossolette à Avignon, où réside et travaille l'association 'Centre social de la Grange d'Orel' a nécessité un investissement de 40 733€ sur les fonds propres de GDH hors programme de renouvellement urbain (NPNRU) qui est actuellement en cours dans le quartier Nord-Est d'Avignon. Cette**

Ecrit par le 1 avril 2025

**réhabilitation concerne particulièrement l'amélioration de l'acoustique de la salle polyvalente pour en faire un espace mieux adapté aux activités culturelles, sportives et sociales.**



Quartier Grange d'Orel à Avignon, Copyright Sylvie Villegier

### **Le Centre social de la Grange d'Orel accueille, en 2024, 1 125 adhérents,**

17 salariés permanents plus d'autres en saison et utilise six lieux d'activité aux abords des quartiers de la Reine Jeanne, Saint-Jean Grange d'Orel et des Neuf Peyres. La structure regroupe le pôle enfance du Cours préparatoire à la 3<sup>e</sup> ; Les jeunes adultes de 16 à 25 ans ; Un club gym-danse ; Un collectif de familles ; Un secteur apprentissage, intégration, insertion professionnelle et socialisation ; Un club senior. Le NPNRU, dans ce quartier, concernera la démolition de 39 logements autour de la salle polyvalente du quartier de la Grange d'Orel et la réhabilitation de 260 logements sur la résidence éponyme. L'inauguration des travaux de réhabilitation de l'espace Saint-Jean au Centre social Orel a eu lieu le 13 septembre.

### **Les métiers de GDH**

Ecrit par le 1 avril 2025

Grand Delta Habitat est une Coopérative immobilière, engagée depuis près de 60 ans dans le logement social et l'accèsion à la propriété. Initialement centrée sur le Vaucluse et le Gard, notre expertise s'étend désormais aux Bouches-du-Rhône, aux Alpes-Maritimes et au Var. Avec 662 collaborateurs répartis dans 15 agences de proximité, elle propose des solutions d'habitat innovantes et adaptées aux besoins des collectivités. Les trois objectifs de GDH sont : favoriser la revitalisation des centres-villes, promouvoir la mixité sociale et créer des espaces de vie durables et accessibles pour tous.

### Ses outils

La coopérative procède à des études d'ingénieries urbaines pour les collectivités territoriales, construit, réhabilite et achète en Vefa (Vente en état futur d'achèvement) des logements sociaux et intermédiaires ; s'attèle à la gestion de copropriétés fragilisées ; fait de la prestation de services pour des tiers. GDH est un Organisme Foncier Solidaire et dans ce cadre est destiné à favoriser l'accèsion sociale sécurisée par un mécanisme de dissociation pérenne entre le foncier et le bâti. La structure propose également le prêt social location-accession -PSLA- permettant aux ménages sans apport personnel d'acquérir le logement qu'ils occupent avec un statut de locataire ; et enfin, le bail réel solidaire -BRS- qui permet de dissocier le foncier du bâti pour faire baisser le prix d'acquisition des logements.

### Les chiffres Grand Delta Habitat au 31.12.23

215M€ de chiffre d'affaires. 125M€ investis. 93 300 personnes logées. 39 375 logements locatifs sur 194 communes, 7 départements et 3 régions. 805 logements livrés. 9 747 lots en gestion de copropriété. 662 collaborateurs. 158 ventes réalisées. 98,81% de recouvrement. 15 agences commerciales. 3,02% de logements vacants.

---

## Carence de logements sociaux : quelle est l'amende payée par votre commune ?

Ecrit par le 1 avril 2025



**Une petite trentaine de communes de Vaucluse et du bassin de vie d'Avignon (Gard avignonnais et Terre de Provence) sont sanctionnées financièrement pour non respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU).**

[La loi SRU, votée il y a 24 ans](#), impose aux communes de plus 3 500 habitants pour les agglomérations faisant plus de 50 000 habitants (1 500 habitants en région parisienne) un minimum de 20% de logements sociaux. Dans son [palmarès de la loi SRU des communes 'Hors la loi'](#), la Fondation l'Abbé Pierre a classé dans les 12 communes 'multirécidivistes', qui ont été systématiquement carencées lors des six premières périodes triennales pour leur inaction, 2 communes de notre territoire.

[\*Les arrêtés préfectoraux pour les communes vauclusiennes citées\*](#)

[\*Les arrêtés préfectoraux pour les communes gardoises citées\*](#)

[\*Les arrêtés préfectoraux pour les communes des Bouches-du-Rhône citées\*](#)

DP

## L'Isle-sur-la-Sorgue ajoute 22 logements sociaux à son compteur avec la résidence La Magnanerie



Les élus de la ville de [L'Isle-sur-la-Sorgue](#) ont inauguré la nouvelle résidence 'La Magnanerie', située chemin du pont de la Sable, aux côtés des représentants du groupe [Arcade-Vyv](#), 4<sup>e</sup> acteur sur le marché du logement social.

Implantée sur un terrain de 5 575 m<sup>2</sup>, la résidence La Magnanerie compte 22 logements individuels. Chaque maison dispose d'une terrasse avec un accès à son jardin privatif. Si elle a été pensée pour préserver la tranquillité et l'intimité de chacun, la résidence favorise également la rencontre entre les habitants, avec notamment des espaces de circulation piétonne communs.

La Magnanerie est aussi composée d'espaces communs, notamment un local destiné au stockage des

Écrit par le 1 avril 2025

vélos et des trottinettes. Les résidents disposent d'un composteur qui a été mis en place pour privilégier le traitement des déchets organiques et accompagner les nouvelles pratiques. Le coût global pour la construction de la résidence s'est élevé à 4,9M€.



©Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

## Une résidence au service de la santé

La Magnanerie est labellisée 'Logement santé'. Aujourd'hui, 12 millions de personnes sont fragilisées par rapport au logement, engendrant des répercussions sur leur santé et leur environnement social au quotidien. Ainsi, ce label, créé en 2022 par le groupe Arcade-Vyv, garantit un habitat favorable à la santé de ses habitants. L'obtention du label repose sur trois aspects : le bâti, les services, et le lien social.

La résidence l'isloise a été conçue avec des équipements favorisant la qualité de l'air intérieur, une bonne isolation phonique, ainsi que des aménagements favorisant les mobilités douces. En plus de la zone de compostage, les résidents sont amenés à se croiser et ainsi, à renforcer leurs liens sociaux. En ce qui concerne les services, les habitants de la Magnanerie bénéficient d'une assurance habitation solidaire avec des tarifs préférentiels, d'un accompagnement gratuit dans l'étude des contrats (assurance, électricité, internet, etc.) et d'offres avantageuses, mais aussi à un accès gratuit à la plateforme [Klaro](#) et un accompagnement dans les démarches d'obtention d'aides.

## Grand Delta Habitat, De la transparence de la maîtrise d'œuvre

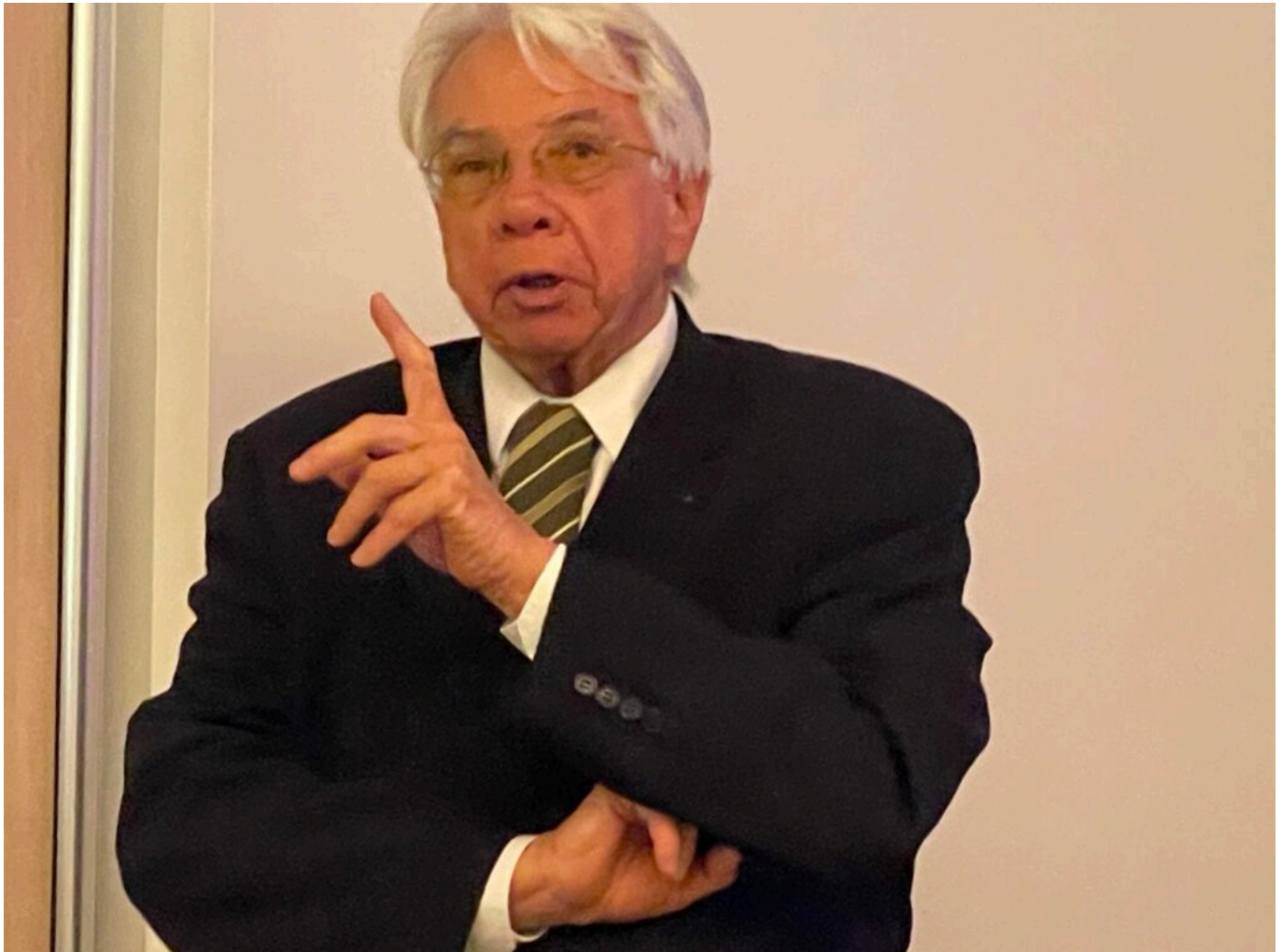


**Michel Gontard et Xavier Sordelet, respectivement président et directeur général de [Grand Delta habitat](#), la plus importante coopérative de France spécialisée dans le logement social, ont invité une soixantaine de professionnels retenus par les appels d'offres en maîtrise d'œuvre lors d'un Delt'Apéro. Ambition ? Expliquer en toute transparence comment se fait le choix des attributaires. Dans le détail ? Grand Delta Habitat a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> mars 2024 un**



Ecrit par le 1 avril 2025

**accord-cadre MOE (Maîtrise d'ouvrage), d'une durée d'un an renouvelable trois fois. Après un tour d'horizon détaillé de la coopérative, voici ce qui s'est dit dans les grandes lignes.**



**Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat**

### **Michel Gontard**

Le président de Grand Delta habitat a tout d'abord pris la parole en évoquant l'actualité : «Un secteur du logement qui se porte mal. Ainsi, Bouygues vient de mettre en place un plan de redressement pour son activité bâtiment adossé à un plan de licenciement de 230 personnes. Ce n'est pas le cas de notre coopérative. Egalement 20% des architectes en activité ont cessé leur métier, c'est dire à quel point la crise du logement touche de nombreux métiers et professionnels, sans évoquer l'important besoin en logements, impactant considérablement notre société.»

Ecrit par le 1 avril 2025



### **Xavier Sordelet, directeur général de Grand Delta Habitat**

#### **Xavier Sordelet**

Directeur général de la coopérative de logements a souligné l'importance de «Faire face aux enjeux. Dont celui des rez-de-chaussée adaptés aux PMR

«Désormais et systématiquement nos rez-de-chaussée seront adaptés aux seniors, avec les dispositifs PMR (Personnes à mobilité réduite), que ce soit en construction ou en réhabilitation. Deux chiffres à ce propos : En Vaucluse, aujourd'hui, nous dénombrons 39 000 seniors. Ils seront 58 000 d'ici 15 ans. La demande est plus qu'importante. Nous accueillons environ 4 000 nouveaux locataires par an. Si j'analyse ce chiffre, il est en adéquation avec nos presque 40 000 logements -comprenant également les nouveaux logements- avec un taux de rotation d'environ 8%.»

#### **Forte recrudescence des locataires âgés et pauvres**

«Or, en 2023 nous avons accueilli 3% de personnes de plus de 75 ans. Nous n'avons pas du tout en tête

Ecrit par le 1 avril 2025

que des personnes de 75 ans et plus viendraient vivre en logement social à cette partie de leur vie. Dernier élément d'information ? 1974, crise pétrolière, 50 ans après, en 2024, nous entrevoyons les conséquences de carrières rythmées par des ruptures de travail. Ces personnes sont des retraités pauvres. Pourtant, auparavant, elles habitaient en logement privé et à 75 ans, entrent dans le logement social. Il y a un vrai enjeu à les accueillir. On se projette donc là avec le dispositif Alter senior.»

### **Réduire coût que coût les vacances**

«L'autre grand enjeu ? Nous sommes passés le 30 décembre 2022, dans le périmètre historique de Grand Delta Habitat de 188 logements vacants, à 1 400 le lendemain, en raison de l'absorption de l'Office (Ndlr : reprise de Mistral Habitat). Nous sommes retombés à 1 200 puis là, à 1 100. Nous devons donc baisser la vacance en réhabilitation. Nous projetons beaucoup de démolition.»

### **Recevons-nous des propositions de reprise de logements ?**

«Oui, nous recevons des propositions de reprise de logements par différents bailleurs sociaux. Également vers Villeneuve-lès-Avignon nous avons repris une importante copropriété 'Le Mont Serin', où, au tout début, il y a 6/7 ans, nous achetions des appartements peu chers à 1 500€ le m2. Aujourd'hui nous sommes à 1 700€/le m2 et nous en avons acquis une trentaine. Ainsi, nous avons pu redonner du souffle à cette copropriété qui est aujourd'hui réhabilitée.» A ce propos, Michel Gontard ajoute : «Il se pourrait que la future loi Logement prenne en compte ces situations de copropriétés dégradées, mais je dis cela sous toute réserve,» espère le président de GDH.

### **Les projets de friches industrielles ?**

«Nous sommes sur celle de l'ex-usine Savonne à Rochefort-du-Gard où les constructions sont en cours ; Le terrain Mirifel à L'Isle-sur-la-Sorgue et aussi sur Les anciennes usines céréalières de Marseille. Nous travaillons sur l'ancienne Caf -Caisse d'allocations familiales- boulevard Raspail en centre-ville d'Avignon.»

### **A propos du dispositif Zan**

«Nous savons faire, détaille Xavier Sordelet, notamment en proposant des produits au sol qui laissent passer l'eau. Nous savons également construire en zones de friches industrielles et, bientôt, commerciales. Il n'y a pas de production de fruits et légumes dans la ceinture verte d'Avignon mais des terrains de ronces en l'état depuis des années où il sera sans doute possible de faire quelque chose. 90% des français rêvent d'une maison individuelle avec extérieur. Nous savons faire cela sur 200m2 ce qui n'est pas consommateur d'espaces.»

Ecrit par le 1 avril 2025



## Michel Gontard et Xavier Sordelet

### **La concentration de nombreuses personnes dans un même habitat n'est pas souhaitable**

«Je mets en garde contre le dispositif Zan (Zéro artificialisation nette), souligne Michel Gontard, sur le fait d'ériger des bâtiments en hauteur pour y faire vivre de nombreuses familles. Les plus importants problèmes que nous vivons actuellement sont dus à cette concentration de personnes. Nous avons été confrontés, notamment, il y a 20 ans, à rechercher des appartements pour des chauffeurs de poids lourds en région parisienne qui commençaient très tôt leur journée de travail et faisaient donc chauffer leur diesel pour prendre la route. Cette catégorie de personnes était systématiquement 'stockée' dans ces ensembles et ce cas pratique a été extrêmement porteur de difficultés. En ce saisissant de cette mémoire, nous devrions éviter de rééditer les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui, dans les quartiers.»

### **50 000 logements d'ici 2028, soit près de 10 625 de plus que maintenant**

L'ensemblier de l'habitat doit son succès à une ingénierie très rodée de ses finances et à un

Ecrit par le 1 avril 2025

élargissement de son champ de compétence en 60 ans d'existence. Son 1<sup>er</sup> métier ? La location sociale adaptée à tous les demandeurs et également à la location intermédiaire –pour les personnes non-éligibles au logement social : L'accession à la propriété des primo accédants et des ménages modestes ; La recherche de foncier puis la vente de terrains à bâtir viabilisés assortis d'un libre choix constructeurs et, enfin, La gestion de syndic.



### **Jean-Luc Bondon, Directeur du développement**

#### **Géographique ambition**

En Vaucluse, son territoire natal, GDH possède un parc de 29 572 logements dans 89 communes et annonce 1 168 logements à venir. Arrive en 2<sup>e</sup> position les Bouches du Rhône avec 3 907 logements dans 37 communes où sont également attendus 522 logements. Le Gard arrive en 3<sup>e</sup> position avec 3 907 logements dans 37 communes où seront bientôt établis 146 nouveaux logements ; Suivent les Alpes Maritimes avec 952 logements dans 9 communes que viendront bientôt rejoindre 471 nouveaux

Ecrit par le 1 avril 2025

logements ; Le Var arrive en 5<sup>e</sup> position avec 774 logements dans 16 communes où écloront 831 logements à venir ; Suit la Drôme avec 248 logements dans 2 communes ; enfin, la plus grande coopérative de France détient 192 logements dans 7 communes des Alpes de Haute Provence où 54 nouveaux logements seront édifiés.

### **Ensemble de l'habitat ?**

Il s'agit là de proposer à chacun un habitat dans la tranche de vie qu'il traverse : ménages, familles monoparentales, seniors, personnes à mobilité réduite. Et aussi un constat : « Nous ne nous y attendions pas mais nous avons de plus en plus de retraités qui demandent un logement social, dont certains ont même vendu leur bien pour pouvoir faire face à la retraite. C'est quelque chose que n'avions pas anticipé, » souligne Xavier Sordelet.

### **Les chiffres clés**

Grand Delta Habitat a réalisé 215M€ de chiffre d'affaires ; investi 125M€ dont 50M€ dans la réhabilitation ; 20M€ de résultat ; 17M€ d'autofinancement ; 93 300 personnes logées ; 39 375 logements ; 9 747 lots de gestion en copropriété ; 805 logements livrés dont 750 logements neufs ; 662 collaborateurs ; 158 ventes réalisées ; 15 agences commerciales ; 98,81% de recouvrement ; 3,2% de vacance.

Ecrit par le 1 avril 2025



### **Nicolas Rocuet, directeur du patrimoine**

#### **Les leviers**

Les leviers de GDH sont au nombre de trois, tout d'abord avec un pôle :

**Cœur de territoires** co-construit avec le Département de Vaucluse pour intervenir dans les centres anciens et sur le secteur rural. Les opérations viseront le patrimoine existant en réhabilitation, démolition, déconstruction et reconstruction sur le bâti lui-même.

#### **Sud Attractivité commerces**

est la foncière commerce créée à la demande de la Banque des territoires et de la Caisse d'Épargne auprès de GDH pour la redynamisation commerciale des centres-villes, notamment intégrés au dispositif 'Petites villes de demain'.

#### **Enfin, l'OFS Coop' Foncière Méditerranée**

Ecrit par le 1 avril 2025

propose les 1ers programmes BRS, Bail réel solidaire' actuellement en cours de commercialisation. Ces programmes concernent 34 logements à l'Isle-sur-la-Sorgue, 4 logements à Ollioules, 9 à Toulon et 8 à Pertuis. Dans ce cadre le bâti et le terrain sont dissociés, ce dernier continuant d'appartenir au bailleur contre le paiement d'un loyer modéré de l'usage du foncier, tandis que le bâti appartient à l'acheteur. « Le BRS permet ainsi d'acquérir un habitat dans des zones dites en tension où le foncier est à des prix très élevés, » détaille Michel Gontard.

### **Ambition 2028**

En termes de construction GDH prévoit la livraison de 800 logements locatifs, par an, en Paca dont 100 logements intermédiaires -pour les personnes non éligibles au logement social- et sur des territoires à forte tension locative ainsi que 150 logements Alter senior adaptés aux personnes autonomes à partir du 3<sup>e</sup> âge et au-delà.

### **Concernant l'accession et l'aménagement,**

l'objectif annuel est de 20 lots à bâtir et 60 logements en PSLA (Prêt social location Accession) et Bail réel solidaire (BRS).

### **Pour le patrimoine historique**

Pour 2024, 2025 et 2026 il sera question de 4 000 logements en réhabilitation et de 1 190 démolitions dans le cadre des 3 ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) et NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) et PNRQAD (Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés pour la partie nord du centre ancien de Carpentras) actuellement en cours à Avignon, Carpentras et Cavaillon.



Ecrit par le 1 avril 2025



**Jean-Luc Bondon, Nicolas Rocuet, Corinne Testud-Robert vice présidente du Conseil départemental, présidente de la Commission habitat, et Michel Gontard**

### **Dans le détail**

#### **La Maitrise d'ouvrage directe**

concerne à 60% la production locative en Vaucluse et dans le Gard à hauteur de 30% pour la production locative dans les Bouches du Rhône et le Var ; 10% dans les Alpes-Maritimes et 90% de la production d'accès sociale, quels que soient les départements.

#### **L'acquisition-amélioration**

Concerne le rachat de patrimoines privés à conventionner en logement social, en rachat auprès d'autres bailleurs sociaux. C'est ainsi que GDH a acquis 340 logements en 2023, 320 en 2024. Près de 1 500 nouveaux logements sont actuellement à l'étude.

#### **Quant à la Vefa**

Ecrit par le 1 avril 2025

Vente en état futur d'achèvement, GDH travaille avec les promoteurs nationaux et locaux avec le même cahier des charges qu'en Maîtrise d'ouvrage directe.

### **Au cœur de ce Delt'Apéro**

Le vrai sujet de ce Delt'Apéro ? Le nouveau contrat cadre MOE, maîtrise d'ouvrage qui porte sur une année renouvelable trois fois : 2024, 25, 26 sur 4 territoires : le Grand Avignon y compris le Gard Rhodanien ; le Vaucluse les Alpes de haute Provence et la Drôme hors Grand Avignon ; le Gard et Arles Hors Gard Rhodanien et les Bouches-du-Rhône hors Arles. Objectif ? Rendre attractifs les appels d'offres tout en épousant l'organisation territoriale de GDH.

### **Les lots**

Sont organisés en Constructions neuves (Lot A), Réhabilitations pour le Lot B, Opérations cœurs de ville pour le Lot C et Aménagement pour le Lot D. L'objectif est là de retenir les maîtres d'œuvre disposant des compétences adaptées à la typologie des opérations. Au terme de la consultation -au 31 octobre 2023- 62 candidatures avaient été retenues et analysées à travers une grille prenant en compte :

### **Pour les critères techniques**

la motivation du candidat et la méthodologie appliquée à la gestion d'un chantier de réhabilitation en milieu occupé ; l'expérience et l'exécution d'une commande dans le type d'opération envisagé ; l'approche économique globale et la gestion des interfaces avec les partenaires.

### **Pour les critères financiers**

Les opérations inférieures à 1M€, entre 1 et 4M€ et plus de 4M€ HT. Tous les attributaires [ici](#).

Ecrit par le 1 avril 2025

